

Si vous ne visualisez pas bien cet email, [cliquer ici](#)

## serdaLAB communiqué de presse

09 septembre 2008

### Archivage électronique : un marché de 184,6 millions d'euros en 2007

Depuis la loi du 13 mars 2000, qui reconnaît la valeur légale d'un document électronique (sous certaines conditions), la dématérialisation des échanges n'a cessé de se développer. La nouvelle étude SerdaLab révèle cependant, qu'il ne suffit plus aujourd'hui de produire et d'échanger des informations numériques. Il s'agit de pouvoir les conserver sur des durées variant d'une année à l'infini, pour des raisons « patrimoniales », mais aussi à des fins probatoires en cas de litige ou de contrôle administratif.

#### LE MARCHÉ FRANÇAIS DE L'ARCHIVAGE ÉLECTRONIQUE ET SES ACTEURS

**Le marché de l'archivage électronique en France compte plus de 100 acteurs, répartis sur des segments différents:**

- les éditeurs de logiciels divisés en éditeurs de Ged, d'ECM, d'archivage et de coffre-fort électronique (18% du marché)
- les prestataires traditionnels en archivage (9% du marché)
- les tiers de confiance divisés en tiers-archivistes, éditeurs de plate-formes de dématérialisation, autorités de certification et autres (34% du marché)
- les sociétés de conseil et d'assistance à maîtrise d'ouvrage (2% du marché)
- les intégrateurs et SSII (37% du marché)
- les fabricants de supports de stockage (non intégrés dans les chiffres du marché)

#### LES BESOINS EN ARCHIVAGE ÉLECTRONIQUE

**56% des organisations interrogées ont une politique globale d'archivage, plus fréquemment dans les grandes organisations. Le secteur public est en retard dans l'archivage électronique par rapport aux organisations privées.**

Seulement 18% des organisations qui pratiquent l'archivage électronique sont publiques, contre 47% dans le secteur privé.

Les principaux freins à l'archivage électronique sont l'absence de solution globale de gestion du cycle de vie des documents, les incertitudes quant à la pérennité des archives électroniques, des procédures complexes à mettre en place.

Les principales motivations pour faire de l'archivage électronique sont un accès optimisé aux documents, la conservation à long terme du patrimoine informationnel de l'organisation, la conservation à des fins de preuve et avoir une approche globale papier et électronique

**Aujourd'hui, l'archivage électronique concerne en moyenne un tiers des documents électroniques. Dans cinq ans, l'archivage électronique s'appliquera à deux tiers des documents électroniques en moyenne.**

Les documents cœur de métier sont, les premiers types de document à être archivés électroniquement. Près des trois quarts des sociétés interrogées ont internalisé leur archivage électronique.

Les supports d'archivage les plus utilisés sont les CD-R et DVD-R, respectivement par 50% et 47,5% des personnes interrogées. Le coffre-fort électronique est utilisé par près d'un quart.

**La durée d'un projet d'archivage électronique est en moyenne de 29 mois selon l'enquête menée par SerdaLab.**

**A propos de SerdaLAB :** Laboratoire de recherche et d'études du Groupe Serda-Archimag, spécialisé dans l'organisation de la Mémoire et du Savoir, édite des études de marché dans le domaine des technologies de l'information : Gestion Électronique des Documents, Gestion de contenu, Workflow, Archivage, Records Management...Le mission de l'activité « études » de SerdaLAB est d'analyser les marchés et les tendances dans les domaines de l'organisation de la « Mémoire et du savoir » et d'en anticiper les conséquences sur les fonctions. SerdaLab

organise également les Colloques Mémoire&Savoir en partenariat avec l'Université Paris La Sorbonne - Paris IV - La prochaine édition aura lieu fin 2008 [Pour en savoir plus](#)

**Etudes déjà parues :**

« **Les nouveaux horizons de l'infodoc** » (2006)

« **La dématérialisation et l'archivage dans les services généraux** » (2007)

« **Documents et Flux numériques : Marché et tendances en 2007-2008** » (2007)

« **L'information électronique professionnelle : Marché et tendances en 2007-2008** » (2008)

**A propos du Groupe Serda-Archimag:** Le groupe Serda-Archimag, présidé par Louise GUERRE et Pierre FUZEAU, est depuis plus de 20 ans à l'avant-garde des métiers de la Mémoire et du Savoir.

Nous mettons notre métier (Maîtrise, Formation et Édition) au service des grandes entreprises du secteur privé ainsi que d'administrations et de collectivités territoriales, sur une approche globale des problématiques telles que la gestion documentaire, la gestion de contenu, le management des connaissances, l'archivage papier et électronique, la veille et l'intelligence économique.

**contact presse**

**Nathalie Chabert**

tél. 01 44 53 47 29

fax. 01 44 53 47 29

[nathalie.chabert@serda.com](mailto:nathalie.chabert@serda.com)

24, rue de Milan 75009 Paris-France

Si vous souhaitez vous désabonner de l'envoi d'informations de la part de SerdaLAB, [cliquer ici](#)